

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 28 janvier 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

LA DÉCLARATION DU MINISTRE SUR LA PROPRIÉTÉ—RECOURS
À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement, afin de proposer une motion à propos d'une question importante et urgente. En fin de semaine dernière à Bonnyville, en Alberta, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a déclaré: «Les provinces ne sont pas propriétaires des ressources comme on peut être propriétaire d'une maison et elles ne sont pas propriétaires des ressources, comme le sont la Libye et l'Arabie Saoudite».

Étant donné cette déclaration, je propose, appuyé par le député de Durham-Northumberland (M. Lawrence):

Que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources soit tenu de faire immédiatement une déclaration à l'appel des motions fournissant des précisions sur sa nouvelle définition du droit de propriété des ressources qui va nettement à l'encontre de l'engagement constitutionnel qui reconnaît que les ressources naturelles appartiennent aux provinces, comme le stipulent les articles 92 à 109 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LA TAXE D'ACCISE SUR LE GAZ NATUREL—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. La taxe d'accise sur le gaz naturel va faire monter les prix du mazout et des engrais dont se servent les agriculteurs, ce qui va entraîner pour tous les consommateurs une hausse des prix des aliments. Cette hausse des prix va se répercuter dans presque tous les secteurs de l'industrie canadienne, ce qui est de nature à accroître le chômage et à attiser l'inflation. Je propose donc, avec l'appui du député de Red Deer (M. Towers):

Que la Chambre enjoigne au gouvernement de supprimer la taxe d'accise sur le gaz naturel qui est prévue dans son Programme énergétique national.

Mme le Président: La Chambre consent-elle unanimement à la présentation de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AIDE DES ÉTATS-UNIS AU EL SALVADOR—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, comme le nombre de morts violentes au Salvador ne cesse d'augmenter à cause de la politique actuelle de la junte au pouvoir dans ce pays et comme les États-Unis ont augmenté leur aide militaire à ce pays, je propose avec l'appui du député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):

Que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures demande au général Haig, lors des entretiens qu'il doit avoir avec lui cette semaine à Washington, que le gouvernement américain respecte l'engagement déjà pris de suspendre la livraison d'armes de combat au Salvador et de ne pas s'immiscer dans les affaires internes d'un autre pays.

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce qu'on présente cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉDUCATION

LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. De toute apparence, le comité du cabinet chargé du développement social est en train d'étudier une proposition prévoyant de ramener de 3 à 1.5 milliard de dollars les paiements de transfert que le gouvernement fédéral verse aux gouvernements provinciaux en vertu d'un accord de financement visant à les aider à payer les frais d'exploitation des établissements d'enseignement postsecondaires partout au Canada. Je propose, appuyé par le député de Peterborough (M. Domm):

Que le gouvernement fédéral lance, de concert avec les gouvernements des provinces, les universités et les collèges, une étude exhaustive du financement de l'enseignement postsecondaire au Canada avant de faire des coupes sombres dans le montant qu'il verse pour l'enseignement en vertu de l'entente actuelle.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?